

## Qui vive ? Le communisme !

مَنْ الْقَادِمُ؟ الشُّيُوعِيَّةُ!

« une question intimidante, une question que personne encore au monde n'a pu jamais laisser sans réponse, jusqu'à son dernier souffle : Qui vive ?... » Julien Gracq

« La fin de l'histoire de l'égoïsme absolu marquera la délivrance vers le communisme, [... cet ] idéal politico-social d'un organisme commun à tous dans l'avenir. » Richard Wagner (1849-1871)

« Je pense toujours à l'avenir communiste. [...] En un sens, je suis communiste. » Gerard Manley Hopkins (1871)

« L'affaire du communisme est le monde entier. [...] Nous parlons au nom de l'humanité toute entière, étant d'elle la partie qui représente non pas ses intérêts particuliers mais ceux de l'humanité toute entière. » Bertolt Brecht (1932)

« Il a existé des communes et des communistes de tout temps ; il en existera toujours. » John Steinbeck (1936)

« Je suis communiste par sympathie et conviction. Je suis, de toute certitude, pour un communisme intelligent. » James Agee (1939)

« Il m'intéresserait de voir éclore et s'épanouir la variété africaine du communisme. Il nous proposerait sans doute des variantes utiles, précieuses, originales de la doctrine. » Aimé Césaire (1956)

« Je suis d'un village oublié dont les rues n'ont plus de noms et tous les hommes, au champ et à la carrière, aiment bien le communisme. » Mahmoud Darwich (1964)

« Commun, du lat. *communis*, adj., se dit de toute chose à laquelle chacun peut participer : exemple : la Commune de Paris » (Paris, 1971)

« Le communisme est le contraire exact d'une utopie, il est le vrai nom du réel comme impossible. » Alain Badiou (2011)

« Si on veut être un intellectuel aujourd'hui, on ne peut pas ne pas être communiste. » Bernard Sobel (2011)

### Bulletin hebdomadaire sur l'actualité politique

diffusé le dimanche soir (pour s'inscrire, expédier "subscribe" à "2009\_request@egalite68.fr")

Rédaction : François Nicolas [fNi]

## Numéro 10 : 6 novembre 2011

(fichier format pdf à télécharger : <http://www.egalite68.fr/Qui-vive/10.pdf>)

« Je reprends à partir du mot "communiste". » Jean-Marie Gleize (2011)

### Sommaire :

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Chine</b> .....                               | <b>3</b>  |
| Les ouvriers.....                                | 3         |
| <b>Libye</b> .....                               | <b>5</b>  |
| Ah, la belle époque des colonies !.....          | 5         |
| <b>Israël/Palestine</b> .....                    | <b>6</b>  |
| « État "juif" » = théocratie ou apartheid ?..... | 6         |
| <b>La France d'aujourd'hui</b> .....             | <b>7</b>  |
| Foyers.....                                      | 7         |
| Logement.....                                    | 8         |
| Toulouse .....                                   | 8         |
| <b>Un monde</b> .....                            | <b>10</b> |
| Mercenaires .....                                | 10        |
| <b>Analyse du capitalisme</b> .....              | <b>11</b> |
| Pierre-Noël Giraud.....                          | 11        |
| Artus/Natixis .....                              | 17        |
| <b>Agenda</b> .....                              | <b>18</b> |

|   |           |
|---|-----------|
| Actualités d'Alain Badiou .....   | 18        |
| Séminaire <i>Babel</i> (la musique contemporaine et les langues) : Le tajwîd..... | 18        |
| <b>Mémoire du communisme .....</b>  | <b>21</b> |
| Le Petit livre rouge... ..  | 21        |
| « Communiste » aujourd'hui ? .....  | 21        |
| <b>Comme l'Ancien et le Nouveau Testaments, le Coran donne à penser.....</b>      | <b>23</b> |
| Se comporter en éternel... ..   | 23        |
| Le croisement d'un double « comme si ».....                                       | 23        |

\*\*\*\*\*

## LES OUVRIERS...

**Jours de grève en Chine... où les ouvriers ont appris à se défendre**

Reportage A Shenzhen, ville chinoise où des centaines de milliers de salariés fabriquent des produits électroniques, les grèves se multiplient. Si elles font moins de bruit, c'est qu'elles touchent des usines moins médiatiques

Shenzhen (Chine) Envoyé spécial

Il aura fallu que les 1 178 salariés de l'usine chinoise produisant les montres Citizen tiennent tête dix jours à leurs patrons pour obtenir un geste. La direction japonaise de l'établissement a cédé, jeudi 27 octobre, sur leur revendication principale : le paiement de quarante minutes de présence quotidienne sur le lieu de travail, imposée depuis 2005 mais non rémunérée car présentée comme une pause pour utiliser les sanitaires.

Cependant, une centaine d'ouvriers de Shenzhen n'ont pas repris le travail car ils jugent la proposition insuffisante et sont menacés de licenciement s'ils ne cèdent pas. " *Le patron a le coeur noir* ", lance un gréviste. Les grévistes de Citizen considèrent également que leurs employeurs ne payent pas assez pour leur couverture santé, seulement 77 yuans par mois (8,6 euros) alors que ce devrait être 10 % du salaire, et rien du tout pour ceux qui sont employés depuis moins de un an. Ils peinent à comprendre la légèreté des dirigeants de l'entreprise.

Cette "mobilisation pour les droits", comme la qualifient les ouvriers de l'usine Guanxing, n'en est qu'une parmi tant d'autres depuis la médiatisation, au printemps 2010, d'un piquet de grève chez Honda et la multiplication, à la même période, des suicides dans les dortoirs de Foxconn, premier sous-traitant mondial en électronique. Les employés de Guanxing se sont d'ailleurs inspirés pour leurs mouvements de ceux d'une autre usine travaillant également pour les Japonais de Citizen, à Dongguan, cité industrielle jouxtant Shenzhen. Exigeant le paiement de dix minutes de présence supplémentaire jusqu'alors "bénévole" sur le lieu de travail, ils ont cessé la production et obtenu gain de cause au bout de deux semaines.

Depuis quelques années, "les ouvriers réalisent qu'il faudra se battre pour leurs droits et, grâce à Internet, nous savons ce qu'il se passe", explique Sheng Tiepiu, un gréviste de Citizen au bras plâtré depuis qu'il a été poussé violemment par un supérieur le 17 octobre, jour du début du mouvement.

Dans un rapport intitulé "L'union fait la force" et publié mi-octobre, le China Labour Bulletin (CLB) constate que les ouvriers chinois prennent désormais l'initiative, n'attendant plus que l'amélioration de leur condition soit décrétée par le gouvernement. Les ouvriers sont également mieux organisés et partagent un sentiment d'unité de la cause, selon cette organisation de protection des droits des travailleurs chinois, installée à Hongkong.

Les mouvements sociaux sont généralement couronnés de succès, note le CLB, et permettent d'obtenir des hausses de revenus. Dans les zones industrielles de Shenzhen, le salaire minimum mensuel a été réévalué de 20 % en mars, passant à 1 320 yuans (146 euros) même si l'inflation relativise ces avancées : les prix des produits alimentaires ont progressé de 13,4 % en douze mois.

Dans nombre d'usines, les ouvriers parviennent désormais à gagner 2 000 yuans par mois (225 euros), mais à la condition de travailler dix heures par jour, six jours sur sept. Devant le complexe de Foxconn, Xie, 21 ans, qui ne donne que son nom de famille, explique que son salaire s'approche désormais parfois de 4 000 yuans (440 euros) par mois avec les heures supplémentaires, ce qu'il trouve correct. A ses côtés, un camarade ne gagne que 2 000 yuans.

Ici vivent 300 000 employés, qui assemblent les produits d'Apple, Nokia, Dell, et autres grands noms de l'électronique. Des dizaines d'ouvriers se pressent à la porte nord du complexe chaque matin, dans l'espoir d'être embauchés dans cette usine qui propose des salaires meilleurs que la moyenne dans le Guangdong. Les toits des bâtiments sont pourtant couronnés d'un filet antisuicide depuis un an, rappelant que quatorze ouvriers ont mis fin à leur vie ici en 2010. Deux personnes ont malgré tout sauté en 2011. Xie ne fera qu'un temps ici, et rentrera ensuite au Hubei, la province du Centre où vit sa famille : "*Bosser à l'usine n'est pas une fin en soi. Je gagnerai peut-être moins là-bas mais j'aurai davantage de liberté*", dit ce jeune homme.

Il s'interroge sur la viabilité du système : " *Un vieux proverbe dit que la richesse ne dure pas trois générations dans une famille.* " Or, lui incarne la deuxième génération à avoir rejoint l'usine après les réformes économiques, plus éduquée, 67,2 % ayant fini le lycée contre 18,2 % pour la génération précédente. Ils changent d'emploi tous les quatre ans en moyenne, alors que leurs aînés restaient une décennie dans leur entreprise, selon le syndicat étatique. Les attentes des nouveaux ouvriers chinois demeurent modestes - une meilleure cantine, des divertissements, un billet de train offert pour la migration du Nouvel An lunaire, une hausse de

salaires équivalents à la hausse des prix - mais sont en décalage avec la vie à l'usine de la sueur, où l'aliénation passe aussi par l'infantilisation.

Le 20 mai, 4 000 ouvriers se sont ainsi mis en grève dans les ateliers de sacs à main Simone Limited - qui travaillent notamment pour Burberry - après que les superviseurs eurent inspecté les dortoirs des femmes pour s'assurer que leurs amis ne leur rendent pas de visites nocturnes...

Selon Liu Kaiming, spécialiste de la responsabilité sociale des entreprises à Shenzhen, le manque de main-d'œuvre dans les industries requérant de nombreux ouvriers peu qualifiés autorise davantage de travailleurs à démissionner ou à faire grève. Cette année, moins de grandes usines se sont mises en grève mais bien plus de petites, qui sont donc moins médiatisées, selon Liu Kaiming.

Les autorités sont alors tiraillées entre la nécessité de s'accommoder avec les ouvriers pour assurer la stabilité sociale et celle de satisfaire les investisseurs qui pourraient être tentés de déménager. Ainsi à l'usine de montres Citizen, certains grévistes ont-ils été temporairement détenus tandis que les responsables du syndicat sont désignés par la direction de l'entreprise et n'incarnent aucunement l'intérêt des ouvriers. Mais le gouvernement du district a organisé en parallèle la médiation : "*Nous conseillons à la direction de faire des compromis et si nous n'intervenons pas, il n'y aurait probablement pas de solution*, explique un officiel du district présent devant l'usine, *mais nous ne pouvons pas contraindre la direction car techniquement elle n'est pas dans l'illégalité.*"

Guo Wanda, vice-président de l'Institut de développement de la Chine à Shenzhen, constate que les autorités du Guangdong réfléchissent à des mécanismes permettant d'apaiser les conflits sociaux dans ce poumon industriel où se déroulerait un tiers des grèves du pays. Le secrétaire du comité provincial du Parti communiste, Wang Yang, qui prétend à un poste au comité permanent du Politburo lors de la passation de pouvoir de l'automne 2012, tente de créer des canaux pour maintenir le contact avec la population de migrants afin de connaître les motifs de mécontentement, et donc de savoir comment désamorcer les crises sociales.

De son côté, le CLB constate également que les autorités du delta de la rivière des Perles perçoivent désormais les grèves comme des conflits à gérer par la médiation plus que la coercition. Ce qui n'empêche pas que l'Etat continue d'employer la manière forte pour bloquer l'agitation dès lors qu'elle se déclenche, et que d'autres provinces sont moins éclairées.

Pour Liu Kaiming, l'organisation des ouvriers reste synonyme d'instabilité sociale et demeure donc intolérable aux yeux du gouvernement. Celui-ci "*n'a pas encore trouvé d'équilibre entre l'intérêt des entreprises exportatrices et celui des travailleurs migrants*", constate-t-il.

La défense des droits des travailleurs ne va pas toujours de soi en politique, explique Guo Wanda, qui conseille à la fois les autorités locales et centrales : "*Le gouvernement à Pékin a compris qu'il faut faire du social pour assurer la stabilité politique mais les autorités locales ont encore tendance à être obsédées par la croissance économique, car elle est déterminante pour les rentrées fiscales et le statut des officiels, davan-*  
*tage que la condition ouvrière.*"

**Harold Thibault**

## LIBYE

### AH, LA BELLE ÉPOQUE DES COLONIES !

Le président du CNT, Moustafa Abdel Jalil, a récemment vanté les bienfaits de l'occupation italienne en Libye. Une relecture de l'Histoire qui scandalise *Il Manifesto*.

Manlio | 02.11.2011 | DinucciII Manifesto

La période du colonialisme italien fut une "ère de développement" pour la Libye, a déclaré Moustafa Abdel Jalil, le président du Conseil national de transition (CNT), le 8 octobre dernier, à l'occasion de la venue en Libye du ministre de la Défense italien, Ignazio La Russa [Peuple de la liberté, ancien sénateur du Mouvement social italien, parti néofasciste]. "Le colonialisme italien a construit des routes et des bâtiments magnifiques, à Tripoli, Derna et Benghazi. Il a introduit le développement agricole, des lois justes et des procès justes : cela, les Libyens le savent bien." Une "relecture historique" très appréciée par le ministre La Russa : "L'histoire coloniale européenne, nous la connaissons bien, y compris avec ses zones d'ombre ; mais l'Italie a laissé un signe d'amitié."

Récrivons nos livres d'histoire, tant qu'on y est ! Si, en 1911, l'Italie a occupé la Libye avec un corps expéditionnaire de 100 000 hommes, elle l'a fait non pas par volonté d'expansionnisme, mais parce qu'en tant que nation civilisée elle voulait inaugurer dans ce pays africain une "ère de développement". Si, juste après le débarquement, l'armée italienne a fusillé et pendu 5 000 Libyens et en a déporté des milliers d'autres, en réprimant dans le sang la première révolte populaire, elle l'a fait uniquement pour appliquer des "lois justes". C'était pour imposer la légalité – et non pour écraser la résistance libyenne – que la moitié de la population de la Cyrénaïque (soit environ 100 000 personnes) a été déportée en 1930 dans une dizaine de camps de concentration, tandis que l'aviation italienne bombardait le reste des villages avec des armes chimiques et que la région était fermée par des fils barbelés sur une longueur de 270 km. Et, quand le chef de la résistance, Omar Al-Mokhtar, a été capturé, en 1931, il a été soumis à un "procès juste" : sa condamnation à être pendu était donc légitime.

D'après Jalil, ces "magnifiques routes et bâtiments" ont été construits par l'Italie fasciste pour le bien-être des Libyens. Et, si les autorités coloniales ont confisqué les terres les plus fertiles (environ 900 000 hectares) en reléguant la population vers des terres arides, cela a été fait non pas pour donner ces terres aux colons italiens, mais pour favoriser le développement agricole de la Libye. Le message politique est clair : le gouvernement qu'il préside assurera à la Libye une nouvelle "ère de développement". Comme celle qu'annonça Mussolini en 1937, quand, sur un cheval blanc, au sommet d'une colline, il leva au ciel son épée en se proclamant le "protecteur de l'islam".

## ISRAËL/PALESTINE

## « ÉTAT "JUIF" » = THÉOCRATIE OU APARTHEID ?

Le Monde (6 novembre 2011)  
**De l'ambiguïté d'être " juif "...**

Est-il un dangereux terroriste qui cherche à ébranler le socle sur lequel repose Israël, son judaïsme ? Epinglez ainsi cet écrivain israélien récompensé de moult prix littéraires, auteur de plus de vingt-cinq ouvrages traduits dans une quinzaine de langues, qui a fait de l'identité juive la trame de son oeuvre et qui, d'ancien combattant de la guerre de 1948, est devenu un militant pour la paix entre Juifs et Palestiniens, quel soupçon iconoclaste !

Pourtant, à croiser le regard ironique de cet homme de 81 ans, au cours d'une conversation dans son appartement de Tel-Aviv, on sent bien qu'il ne déplaît pas à Yoram Kaniuk de jouer les boutefeux. Tout est de la faute de son petit-fils, Omri, qui un jour lui a dit : "*Grand-père, pourquoi tu n'es pas comme moi ?*" La femme de l'écrivain étant chrétienne, sa fille n'est pas juive, et Omri, selon la loi rabbinique, ne l'est point ; il est même officiellement enregistré comme "*sans religion*" sur les registres d'état civil.

Alors Yoram Kaniuk, qui a "*toujours aimé la religion juive, comme une mémoire, une culture, une histoire*", mais qui ne croit pas en Dieu, s'est mis en tête de devenir lui aussi "*sans religion*", par "*solidarité*" avec Omri. Le ministère de l'intérieur l'a éconduit : pas question de remplacer la mention "*religion juive*" par celle d'"*Israélien*". S'il voulait "*changer de religion*", il devait exciper d'un certificat de conversion à une autre religion.

Mais Yoram Kaniuk ne voulait pas de religion du tout. Son obstination a été payante : le mois dernier, le tribunal de Tel-Aviv lui a donné raison. Il est devenu "*sans religion*", parce que, a dit le juge Gideon Ginat, "*la religion est une liberté dérivée du droit à la dignité humaine*". Ce jugement historique a galvanisé plusieurs centaines d'Israéliens ulcérés par un judaïsme pervers par son identification à l'Etat.

"*Pour moi, c'était une question de principe, insiste l'auteur de 1948, je voulais vivre dans un pays où la religion est un choix. Or elle est un dogme. Et on ne peut accepter qu'une démocratie soit gouvernée par un dogme, sinon cela mène à l'Iran ou à l'Arabie saoudite.*" Il va de soi que le parti ultra-orthodoxe Shass, qui contrôle le ministère de l'intérieur, voit dans ce jugement une très inquiétante boîte de Pandore, et dans Yoram Kaniuk un dangereux trublion.

D'autant que celui-ci pose la question quasi sacrilège du "Qu'est-ce qu'être juif ?". Jamais cette interrogation existentielle ne s'est posée avec une telle acuité dans un pays où le camp laïque se sent assiégé par les "religieux". Pour Kaniuk, la réponse est claire : "*On doit pouvoir être juif sans être de religion juive*", autrement dit l'identité juive ne se confond pas avec la religion juive.

Seulement, en Israël, ce ne sont pas les juges ou les intellectuels qui influencent la "halacha", la loi juive, ce sont les rabbins. Et, parmi eux, les ultra-orthodoxes, qui exercent, selon l'écrivain, "*une véritable dictature sur le rabbinat*", faisant du judaïsme "*un racisme rabbinique*". Le monopole exercé par les craignant-Dieu ("haredim"), qui se traduit par des préceptes rigoristes s'agissant du mariage, du divorce et des enterrements, provoque un début de fronde.

A tel point qu'un nombre croissant de juifs pratiquants optent pour des mariages privés, afin de s'affranchir de la tutelle d'un rabbinat qui dispose de puissants relais politiques, notamment à la Knesset. Le Parlement israélien devra bientôt se prononcer sur la définition officielle d'Israël. L'"*Etat juif et démocratique*" disparaîtrait au profit de l'"*Etat du peuple juif*". Certes, un codicille préciserait qu'Israël "*a un régime démocratique*", mais les priorités sont nettes : juif d'abord, démocratique en sus.

Tout cela conforte la démarche du premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, qui demande aux Palestiniens de reconnaître Israël comme "*Etat juif*". L'écrivain Sari Nusseibeh, président de l'université palestinienne Al-Qods, souligne lui aussi l'ambiguïté du terme " juif ", lequel s'applique à l'ancienne race des Israélites et à leurs descendants, tout autant qu'à ceux qui pratiquent la religion du judaïsme.

Reconnaître à Israël la qualité d'"Etat juif", souligne-t-il, implique qu'il devienne soit une théocratie, soit un Etat de l'apartheid, et, dans les deux cas, il cesse d'être une démocratie. C'est pour cela que Yoram Kaniuk, auteur du livre culte *Le Dernier Juif*, préfère être "*sans religion*".

Laurent Zecchini

## FOYERS

<http://www.rue89.com/2011/10/30/expulsion-la-pelleteuse-dun-foyer-dimmigres-en-majorite-retraites-226045>

### Foyer immigré d'Epina y : des retraités expulsés à la pelleteuse

Sébastien Leban

Étudiant

Avenue de la République, à Epina y-sur Seine. Une allée étroite borde une décharge sauvage et débouche sur un terrain vague où sont plantées quatre vieilles baraques qui constituent le foyer Aftam de travailleurs migrants. D'un côté, le bâtiment dit « des Maghrébins », de l'autre celui « des Africains ». Au centre, un troisième, séparé en deux par une cloison, fait office de mosquée de fortune et de salle polyvalente.

Au fond, les restes de ce qui fut autrefois le troisième dortoir du foyer, marquent la limite du terrain, adossé à la voie de chemin de fer. Les baraquements peinent à tenir debout, tant les conditions d'insalubrité ont fini des les user.

Tôt dans la matinée de jeudi, le bâtiment « des Maghrébins » a été évacué par plusieurs dizaines de CRS, faisant suite à une décision de justice. Construite dans les années 60, la bâtisse avait été déclarée insalubre plusieurs mois auparavant. Quelque trente pensionnaires se sont retrouvés à la rue sans même avoir eu le temps d'emporter leurs effets personnels.

#### Le ballet des pelleteuses

Une heure à peine après l'expulsion, la petite allée est encombrée de plusieurs camions dans lesquels on charge réfrigérateurs, fours et autres micro-ondes, revendus à la sauvette selon plusieurs témoins.

Dans la foulée, les occupants du bâtiment voisin assistent à un ballet de pelleteuses, venues détruire les plafonds pour s'assurer que plus personne ne puisse s'y installer. Depuis le dortoir est entouré de grilles et gardé 24 heures sur 24 par une compagnie de sécurité.

Parmi les expulsés, une majorité de travailleurs à la retraite, en France depuis plus de trente ans. Mais aussi des plus jeunes, des sans papiers et deux personnes gravement malades. Grâce à la solidarité des leurs « frères » africains, une dizaine de travailleurs expulsés, revenue sur les lieux, a pu passer la nuit de jeudi dans la salle de prière.

L'Aftam, association gestionnaire du foyer, à l'origine de l'expulsion, a reçu vendredi plusieurs associations parmi lesquelles le Collectif pour l'avenir des foyers (Copaf), représenté par Michael Hoare. Ce dernier a tenu à exprimer « le choc ressenti par les résidents » après l'expulsion et a pointé du doigt les « méthodes inhumaines utilisées ». Il précise : « Le but de cette rencontre a été de trouver une solution rapide de relogement à la fois pour les résidents en situation régulière et pour les sans-papiers. »

Pourtant, l'Aftam, qui promet d'examiner les dossiers des résidents en règle, affirme ne rien pouvoir faire pour les sans-papiers. Le cas du foyer est devenu une « patate chaude » que se renvoient la municipalité, la préfecture et l'association, qui avait fait la promesse aux élus de construire un nouveau centre de 80 places si les moyens lui en étaient donnés.

#### Une contre-attaque basée sur l'unité

Samedi, réunion au foyer avec les associations de soutien, les « Africains » (pour la plupart originaires du Mali) et quelque-uns des Maghrébins expulsés, présents sur place. L'ordre du jour est simple : trouver une solution pour les « camarades » sans abri en attendant la journée de mobilisation, mercredi, devant la mairie de Saint-Denis, puis à la préfecture, pour « faire réagir les élus ».

La solidarité est de mise vu la situation. Mais les « Africains » ont peur des conséquences, si un incident venait à se produire dans l'espace qui sert d'hébergement provisoire à leurs voisins. Le bâtiment épargné se trouve dans la même situation d'insalubrité que celui des Maghrébins et risque à tout moment de subir le même sort.

Michael Hoare insiste : « Le foyer est attaqué, il est en lutte et il faut se défendre. La réponse se trouve dans l'union et la solidarité, pour contrer l'Aftam qui cherche à vous diviser. Notre contre-attaque repose sur une stratégie d'unité. »

Finalement, Alpha Camara, délégué du foyer accepte : « Il est important de se serrer les coudes pour traverser cette situation difficile. » Une belle leçon de vie de la part de deux communautés qui cohabitent et se respectent, en dépit des divisions imposées par l'Aftam.

### « Les mêmes matelas depuis 1967 »

Dembele, qui vit ici « depuis des années », improvise une visite : « Ici, c'est ma chambre. On est cinq, il n'y a pas de chauffage et les matelas n'ont pas été changés depuis 1967 ! » Il attire mon regard vers le plafond éventré : « Il y a de l'amiante et de l'humidité, c'est horrible ».

Infiltrations, moisissures, murs fissurés font le quotidien des occupants du lieu. La promiscuité est devenue banale pour ceux qui partagent à quatre au minimum une chambre d'à peine dix mètres carrés depuis plusieurs années.

Plusieurs lits pliants jonchent le couloir et sont installés le soir pour dépanner ceux qui n'ont pas eu la chance de se voir attribuer une place. Les radiateurs de la salle de bain débordent de rouille et les plaques du plafond, gorgées d'eau menacent de s'effondrer. Pourtant ici, les sourires sont sur tous les visages et on s'estime heureux d'avoir « un endroit où se retrouver ».

Le comité, constitué notamment de la Copaf, de la CGT et du MRAP a reçu le soutien du député de Seine-Saint-Denis Patrick Braouezec, qui « condamne l'intervention policière dans ce foyer taudis et demande que tous les expulsés soient logés décemment ».

Lundi matin, l'Aftam, qui reste injoignable au sujet de l'expulsion, doit examiner les dossiers de plusieurs expensionnaires en situation régulière. De leur côté, les associations de soutien se donnent rendez-vous mercredi matin à 10 heures devant la mairie de Saint-Denis puis à 16 heures devant la préfecture.

## LOGEMENT

<http://www.fondation-abbe-pierre.fr>

La Fondation Abbé Pierre s'insurge contre la progression des procédures d'expulsions locatives en pleine crise économique.

Alors que la trêve hivernale des expulsions locatives survient, le contexte de fragilisation économique des ménages amène à nouveau la Fondation Abbé Pierre à se mobiliser contre l'application d'une mesure qui jette à la rue des familles sans discernement, au mépris du Droit au logement opposable (censé les rendre prioritaires... au relogement !) et sans l'indispensable prévention qu'il convient de restaurer d'urgence.

27/10/2011

Cette situation alarmante s'inscrit dans le cadre d'une saturation du secteur de l'hébergement d'urgence, laissant sans solution les ménages expulsés sinon le recours à l'hôtel, l'hébergement chez des amis, la rue...

Il faut garder à l'esprit que le nombre d'impayés ne cesse de croître : 500 000 ménages seraient en impayés de loyers dont une partie dans le parc social (évolution de 5,4 % à 6,7 % de 2008 à 2010) et davantage encore dans le privé. Une triste réalité qu'il convient d'observer au regard de la hausse des loyers (près de 50 % en 10 ans) qui n'a pas été suivie par celle des revenus, entraînant de fait des arbitrages douloureux pour les familles — et bien souvent au détriment du loyer ou des charges, le poste le plus lourd du budget des particuliers (plus du quart des dépenses)...

## TOULOUSE

*[fNi] Circulaire des amis toulousains...*

### **"Ceux qui veulent le Pays pour tous"**

Nous vous faisons parvenir un texte fait par des habitants des quartiers du Mirail à Toulouse à propos du non remplacement d'un maître spécialisé RASSED.

Cette initiative nous semble intéressante à plusieurs titres :

- On parle ici des enfants et de leur devenir et non de "l'institution école" (les moyens, les réformes...)
- Des gens, parents d'élèves et habitants, disent ce qu'ils veulent eux, pour les enfants : leur parole et leur expérience ont un sens, et non plus exclusivement celles des "experts".

## Si on ne se bat pas pour tous les enfants, qui le fera ?

*Manif Tour des écoles et Rassemblement Place ABBAL*  
**MERCREDI 9 NOVEMBRE, à partir de 8h 30**

### **POUR LE REMPLACEMENT IMMEDIAT DU MAITRE SPECIALISE RASED A TEMPS PLEIN.**

1. Le RASED, c'est un dispositif de suivi des enfants qui ont des difficultés d'apprentissage en maternelle et à l'école primaire. Il associe un psychologue et un ou deux instituteurs spécialisés qui identifient les difficultés des enfants, et assurent un suivi individualisé de chaque enfant, en liaison avec les instituteurs et avec les parents. Les maîtres RASED interviennent dès la maternelle, pour des difficultés de prononciation, et ensuite pour l'apprentissage à la lecture, pour des difficultés de concentration, pour des méthodes d'apprentissage.

2. Le RASED, ça marche, les parents le disent :

- Grâce au suivi RASED sur le groupe scolaire Daniel-Faucher, on a constaté une baisse de plus de 50 % des enfants suivis par un orthophoniste !
- Les élèves en échec ont tendance à se replier sur eux-mêmes ou à voir l'école comme un lieu de conflit. En leur donnant confiance en eux, les maîtres RASED aident les enfants à voir l'école comme un lieu d'apprentissage où ils ont leur place.
- Le RASED permet aussi aux parents de s'impliquer dans la scolarité de leurs enfants : les maîtres rencontrent régulièrement les parents, font le point avec eux ; même si les parents ne connaissent pas la langue, ils leur indiquent des façons d'aider les enfants à la maison. Ça crée une continuité entre la maison et ce qui se fait à l'école. C'est très important pour l'enfant.

3. Le RASED, c'est un suivi dans la durée, adapté à chaque enfant, qui traite le fond des difficultés, sur plusieurs années scolaires, dans une perspective globale et en association avec la famille. Ça n'a rien à voir avec l'aide personnalisée mise en place l'an dernier parce que c'est un travail spécifique, qui nécessite des maîtres spécialisés dans ce domaine.

4. Malgré ça, l'Education Nationale veut supprimer les RASED. Déjà l'an dernier, nous nous sommes battus à Faucher pour conserver le poste. On a gagné, mais 2 semaines après la rentrée, la maîtresse RASED a été mutée, et depuis elle n'est pas remplacée ! Alors, on se mobilise et on appelle tout le monde à se mobiliser jusqu'à ce qu'un remplaçant spécialisé soit nommé immédiatement sur le poste.

5. C'est aussi une question de principe : l'Education Nationale traite tous les enfants, comme des objets. Le projet c'est de supprimer les RASED et de trier les enfants dès l'âge de 5 ans entre ceux qui seraient « RAS » (rien à signaler), ceux qui seraient « à risque » et ceux qui seraient « à haut risque ». Nous, on part de l'intérêt des enfants, de tous les enfants et de ce dont ils ont besoin pour apprendre. Il n'y a pas à les trier, il faut leur permettre d'apprendre. Beaucoup d'adultes, parents, enseignants, habitants soucieux de la jeunesse, sont d'accord là-dessus.

Alors, venez le dire à notre **Tour des Ecoles du MERCREDI 9 NOVEMBRE** :  
 Rendez-vous à 8h 30 Ecoles Daniel-Faucher, métro Reynerie.

Association Semanticslam Lien Ecoles-Parents-Enfants

Contacts : semanticslam@gmail.com ; Tél. : 06-45-32-84-67

## UN MONDE...

### MERCENAIRES

*[fNi] Il n'y a donc que 30 États dans ce monde à récuser l'emploi de mercenaires...*

<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/International/2011/11/01/006-onu-mercenaires-libye-cote-ivoire.shtml>

#### **L'ONU s'inquiète du recours croissant aux mercenaires dans le monde**

Un groupe d'experts des Nations unies a averti, mardi, que le recours aux mercenaires était de plus en plus fréquent dans le monde, tout en soulignant l'expansion du nombre d'entreprises privées de sécurité qui mènent leurs opérations en faisant fi des règles et de leur responsabilité.

.....

Les activités des mercenaires constituent des menaces contre la sécurité nationale et régionale, en plus d'avoir de sérieuses retombées sur le droit des peuples à l'autodétermination et les droits de la personne, affirme le rapport.

Le groupe de travail presse les États d'arrêter et de juger les présumés mercenaires qui auraient commis des crimes graves.

Une trentaine de pays ont adhéré à la Convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires.

Associated Press

## ANALYSE DU CAPITALISME

### PIERRE-NOËL GIRAUD

*Parmi bien d'autres choses, la comparaison entre la Grèce et la Turquie est éclairante.*

[http://www.marianne2.fr/philippepetit/Que-faire-face-a-la-crise-de-la-dette-1\\_a214.html](http://www.marianne2.fr/philippepetit/Que-faire-face-a-la-crise-de-la-dette-1_a214.html)

Que faire face à la crise de la dette ?

**Entretien sur la crise des dettes souveraines en Europe avec Pierre-Noël Giraud (PNG), économiste et auteur du « Commerce des promesses ». Pour lui, au fond, rien de nouveau depuis Louis XIV...**

**Philippe Petit : 2007, 2008, 2011, quoi de neuf en réalité? Comment situer cette dernière crise?**

**Pierre-Noël Giraud** : Crise des « *subprimes* » dès l'été 2007, faillite de Lehmann Brother et sévère crise de liquidité bancaire en automne 2008, crise de la dette publique aux États-Unis et en Europe, ne forment qu'une seule et même séquence. A partir de l'éclatement de la crise, l'enjeu principal fut, comme toujours en finance de marché, la résorption de ce que j'appelle le « *mistigri* », c'est à dire le volume des titres financiers qui ne pourront pas tenir leurs promesses de rendement, et dont par conséquent le prix doit être fortement réduit, sinon annulé.

La crise elle-même a dévalué un grand nombre de titres financiers surévalués. Mais cette destruction du *mistigri* a été freinée par les États, d'une part au nom du risque systémique (crises bancaires en chaîne interrompant le système de crédit, voir les règlements par monnaie bancaire) et d'autre part pour soutenir la croissance. Ils ont eu raison, mais cela s'est traduit par une forte augmentation des dettes publiques, moins d'ailleurs en raison de dépenses faites pour « *sauver les banques* », qu'en raison du simple maintien des dépenses publiques pour soutenir la croissance, alors que les recettes baissaient avec la récession. La récession a par ailleurs beaucoup fragilisé dans certains pays les titres de dettes privées.

Comme le Japon dans les années 90, les États-Unis et l'Europe ne retrouveront pas la croissance tant qu'ils n'auront pas résolu la question « qui va payer la résorption complète du *mistigri* ? ». En particulier de cette partie du *mistigri* logée dans les dettes publiques, mais pas seulement. En effet, l'hésitation sur ce point crée de l'incertitude et des anticipations pessimistes, qui empêchent ou retardent la reprise de l'investissement et de la consommation, donc de la croissance.

Mieux vaudrait trancher dans le vif, décider qui va payer et dégonfler rapidement le *mistigri*... puis se lancer aussitôt dans la prochaine bulle qui accompagnera inévitablement le retour de la croissance économique, puisqu'on aura pas réformé le système financier entre temps...

Mais aux États-Unis l'équilibre politique entre Républicains et Démocrates ne le permet pas, et tout le monde connaît les difficultés, pour les États européens, de s'accorder sur et de mettre en œuvre ensemble des politiques vigoureuses quelles qu'elles soient, nous allons y venir.

**La dette publique est une vieille affaire. Au lendemain des guerres de Louis XIV, la dette de la France s'élevait déjà à 3 milliards de livres pour 70 millions de rentrée fiscale annuelle. Quelle est la spécificité de la dette publique de la France aujourd'hui?**

Sur le fond, rien de nouveau depuis Louis XIV.

L'État souverain s'endette pour financer des dépenses supérieures à ses recettes fiscales. Louis XIV, c'était pour faire la guerre. Au passage, il enrichit énormément les compagnies financières et les personnages qui placent pour lui et gèrent ses titres de dette.

Ensuite :

Soit l'État souverain paie sa dette, c'est-à-dire organise le remboursement des détenteurs de titres de dette publique par les contribuables des générations actuelles.

Soit il spolie les détenteurs de titres de dettes.

Le moyen le plus efficace de les spolier, c'est l'inflation. Mais il faut pour cela que les détenteurs de titres de dettes soient « *piégés* » dans la monnaie nationale.

Sinon, l'Etat peut les spolier en déclarant « *souverainement* » qu'il est en défaut. C'est ce qui se passa avec « *les emprunts russes* » en 1918 et c'est ce qui se passe régulièrement dans les « *restructurations* » des dettes souveraines de certains pays pauvres et émergents.

### **Il y a cependant du nouveau dans cette crise de la dette, vous ne pouvez pas le nier ?**

Je ne le nie pas ! Ce qui est nouveau, c'est que les titres de dettes sont, désormais, échangés sur des marchés globaux où interviennent: des épargnants de plusieurs nationalités (plus des deux tiers des titres de dette français sont détenus par des étrangers), des intermédiaires (des fonds de pension aux hedge funds les plus spéculatifs) et enfin, massivement, des banques. Ces marchés étant généralement profonds et liquides, tous les détenteurs de titres peuvent donc les vendre ou les acheter très facilement, en fonction de leurs anticipations sur leur valeur future. Ces anticipations sont, évidemment, profondément influencées par les mesures qu'annoncent les États et surtout par leur crédibilité aux yeux des « *investisseurs* ».

Les investisseurs agissent rationnellement. En pratique, ils veulent tous maximiser, à risque donné, le rendement de leur argent. C'est le fonctionnement des marchés financiers qui pose problème. Rien ne sert donc d'accuser les joueurs, quand les règles du jeu sont en cause. Aux joueurs, il n'y a rien à reprocher, sinon évidemment de tenter de bloquer tout changement des règles du jeu ! Mais s'ils y parviennent, c'est que le camp des changeurs de règles n'est pas assez fort !

Le fonctionnement des marchés financiers réserve en effet quelques surprises. Il est en vérité assez étonnant que leurs caractéristiques et leurs « *qualités* », en particulier leur stabilité, fassent encore l'objet de débats ! En effet, tant la réflexion théorique (les modèles économiques d'instabilité de marché, pour beaucoup inspirés des modèles de la physique ou des sciences de l'ingénieur), que l'observation raisonnée de la réalité (voir l'histoire et la théorie des crises financières de Kindelberger, par exemple) ont tranché depuis longtemps. En un mot : les marchés financiers sont intrinsèquement instables bien que les acteurs en soient parfaitement rationnels, car leur rationalité est nécessairement : 1) mimétique, 2) purement anticipative. Les prix des titres de dettes sont ainsi polarisés autour de niveaux relativement stables quand des anticipations rassurantes sur la solvabilité de l'émetteur sont largement partagées. Mais ces anticipations peuvent basculer très rapidement et très amplement si des doutes s'élèvent sur cette solvabilité.

**L'expression dictature des marchés financiers n'est-elle pas obsolète? Tout se passe comme s'il suffisait de se débarrasser de la finance pour que le monde tourne rond ! C'est un peu facile, non ?**

Il n'est guère d'expression aussi néfaste, pour la compréhension des enjeux de ce débat crucial de politique économique, que l'expression : « *dictature des marchés financiers* » sur les gouvernements.

Les marchés financiers de titres de dette publique ne font que donner un prix à des anticipations sur ce que VONT faire les États pour la rembourser (ou ne pas le faire). Comment s'étonner que ces anticipations puissent être très volatiles quand le doute s'est saisi des esprits des investisseurs? De plus, ces anticipations sont rationnellement mimétiques, puisque, comme Keynes l'avait si bien dit, on gagne sur les marchés financiers, non pas en ayant raison tout seul, mais en ayant tort avec tout le monde.

Dans ces conditions, il ne faut nullement s'étonner de l'extrême sensibilité de l'évolution des prix (et donc des taux d'intérêts à payer pour le refinancement de la dette) à des annonces de décisions publiques ou à des annonces de prévisions, comme celles produites par les très décriées agences de notation. Ah ces agences, encore une mauvaise cible ! C'est le mimétisme qui est en cause, pas le bruit qui lance la rumeur. C'est la nouvelle qui est mauvaise, pas le messenger qui la porte. Les investisseurs expriment une demande effrénée d'information: ils trouveront toujours quelqu'un pour leur en vendre. La production et la vente d'information sur les évolutions probables de la valeur des titres de dette résulte d'ailleurs de purs contrats privés. L'information fournie par les agences de notation, sociétés privées mues par la recherche du profit, n'est en aucune façon garantie. Mais aucune information de ce type ne peut l'être, car pas plus que quiconque les agences n'ont le pouvoir de prédire l'avenir. Et cela, tout le monde le sait. Alors, quel mal y a-t-il à ce que des investisseurs tiennent compte de leurs avis ? Le mimétisme. Certes, mais que proposer, puisque le mimétisme est rationnel ? Des agences publiques pour évaluer les risques des dettes publiques ? Restons sérieux. Le seul moyen de faire échapper les dettes publiques à l'instabilité inévitable de la finance de globale de marché, c'est de financer les déficits publics autrement. S'indigner de la dictature des marchés financiers (et du « *pouvoir exorbitant et injustifié* » des agences de

notation), n'a qu'une conséquence : obscurcir le débat sur les mécanismes et par conséquent, sur les politiques susceptibles de les transformer. Mais ce n'est pas ici le lieu de parler de la réforme du système monétaire et financier, puisque nous reprendrons cette question plus tard.

### **La rigueur, la dette, la croissance, ces mots ne sont-ils pas piégés ? Que peuvent faire aujourd'hui les États européens face à la crise des dettes souveraines ? Courir au secours des banques ? Encourager le peuple Grec à se ressaisir ?**

Que peuvent faire les États européens face à la crise des dettes souveraines? Il faut reconnaître que le type de financement de la dette publique que tous ces États ont délibérément voulu et patiemment mis en place durant ces trente dernières années, ne leur laisse que peu de marges de manœuvre quand les investisseurs commencent à avoir des doutes sur leur capacité à honorer leurs dettes...

Rappelons tout d'abord le point fondamental : s'agissant de la dette publique, le niveau en valeur absolue (mesurée par le ratio Dette/PIB) n'a en vérité guère d'importance, c'est uniquement la dynamique qui compte. En la matière, l'indicateur décisif est la différence entre le taux de croissance du PIB et le taux d'intérêt réel (inflation déduite) payé sur la dette publique. Si le taux de croissance économique est supérieur au taux d'intérêt, la dette ancienne croît moins vite que le PIB, le ratio d'endettement diminue, et le gouvernement peut même financer par une augmentation de la dette de nouveaux déficits de son budget primaire ( le budget hors intérêts de la dette). En revanche si la croissance économique est inférieure au taux d'intérêt de la dette, le taux d'endettement augmente mécaniquement si le gouvernement ne réduit pas le stock de dette en dégageant des soldes primaires excédentaires, donc en réduisant les dépenses budgétaires et /ou en augmentant les recettes fiscales. La difficulté est évidemment que ces politiques « *de rigueur* » ont normalement, au moins à court terme, un effet de ralentissement de la croissance, creusant ainsi l'écart entre le taux de croissance et celui de la dette...

Dès que des doutes surgissent sur la qualité de leur dette souveraine, les États sont donc immédiatement contraints de produire très vite une « *histoire crédible* ». Il leur faut expliquer par quel cheminement ils vont réussir à résoudre la contradiction : redresser les finances publiques tout en maintenant une croissance raisonnable. Chacun sait que ce chemin est un sentier de crête extrêmement malaisé, où l'on est menacé de chuter, soit vers trop de rigueur dans la gestion des finances publiques ce qui ralentit la croissance et par conséquent creuse à nouveau leur déficit, soit vers trop de dépenses publiques qui ne créent pas assez de croissance pour abaisser le ratio d'endettement.

Non seulement ce chemin est très malaisé à définir (il s'agit encore une fois de calcul sur l'avenir), mais de plus, comme on l'a vu, il est par lui-même extrêmement sensible à des phénomènes d'anticipations auto réalisatrices se déployant au sein des investisseurs.

Il ne s'agit pas que le sentier proposé soit « *objectivement* » crédible, si tant est que ce mot ait le moindre sens, ce que je ne crois pas. Il faut qu'il le soit aux yeux de la quasi-totalité des investisseurs. Une minorité même faible d'entre eux pouvant créer un mouvement de panique immédiatement amplifié par le mimétisme et devenant ainsi auto réalisateur.

Telle est la situation. Si on la regrette il n'y a rien de plus urgent, après s'être sorti de la crise en cours, de concevoir le système de financement de la dette publique par lequel on veut remplacer l'actuel.

### **Quelles sont a priori les solutions qui pourraient être mises en œuvre par les gouvernements européens?**

Il devait être clair, au moins à tout économiste ou homme politique, que « la Grèce » n'est en état de rembourser sa dette dans AUCUN scénario réaliste, c'est-à-dire, par aucun chemin de crête qui y ait la moindre chance de rassurer les investisseurs.

Pour s'en convaincre, s'il en était besoin, il suffit d'examiner ce que demande « *la troïka* » au gouvernement grec. De privatiser à grande vitesse des entreprises publiques qui, parce qu'elles sont des bureaucraties inefficaces, ne valent strictement rien sur le marché capitaliste. C'est ce qu'on a poussé les pays d'Europe de l'Est et la Russie à faire et c'est ce qui a donné l'occasion à quelques oligarques de s'enrichir, au point que l'on sait, en faisant main basse sur les ressources naturelles et l'appareil productif du pays. Nulle doute qu'un scénario de ce type, où le festin serait ouvert aux firmes globales et pourquoi pas aux fonds souverains, ne soit impliqué par ce type d'exigences. Deuxièmement, la troïka demande à la Grèce de réformer sa

bureaucratie, de réduire drastiquement l'évasion fiscale et la corruption, de supprimer tous les « *bureaux de tabacs pour anciens combattants* » et autres postes peu productifs, bref de transformer profondément son appareil d'État et sa société. Et ceci, dans les mois qui viennent... Il est donc tout à fait évident que la Grèce « *ne pourra pas payer* ».

Les solutions qui peuvent a priori être mises en œuvre sont dès lors les suivantes :

Premièrement, malgré ce qui précède, faire néanmoins payer « *jusqu'à ce qu'ils rendent gorge cette bande d'incapables corrompus qui vivent à nos dépens depuis des années* » (voir la presse française et allemande, sur ce point, la presse de droite et bête, plutôt)

Deuxième solution : déclarer un défaut partiel important (au moins 50%) sur la dette grecque.

La difficulté est que beaucoup de banques, françaises et allemandes en particulier, ont spéculé sur le fait qu'on n'oserait jamais déclarer la Grèce en défaut PARCE QUE cela les coulerait, ELLES : risque systémique, la catastrophe ! Elles ont ainsi, au début de la période d'inquiétude, acheté beaucoup de dette grecque à bon prix. De plus, elles ont beaucoup prêté à des banques grecques elles mêmes surchargées de dettes grecques.

Le défaut spolie les détenteurs de titres mais fait donc aussi plonger les actions des banques, qu'il faut alors « *sauver* » pour éviter la crise systémique. Un choix se présente:

Soit on les recapitalise tout de suite avec de l'argent public : c'est le contribuable qui paye, mais il entre à l'actionnariat des banques de son pays.

Soit on les laisse tomber, pour faire payer les actionnaires des banques, puis on les recapitalise au bord du gouffre. De nouveau un choix se présente:

soit avec de l'argent public, ce qui revient de nouveau à faire payer le contribuable, qui se retrouve actionnaire collectif des banques, mais cette fois à meilleur prix puisque les actionnaires historiques ont subi une perte.

soit par des investisseurs privés, ce qui ne fait qu'opérer des transferts entre les actionnaires des repreneurs (normalement gagnants) et des repris (perdants), avec un solde global néanmoins négatif.

Troisième solution : faire payer les détenteurs des titres de dettes publiques, qui sont généralement à taux fixe, par l'inflation qui réduit les taux réels. Cette inflation devrait être, évidemment, généralisée dans la zone couverte par les marchés financiers globaux, c'est-à-dire, au minimum : l'Europe, les Etats-Unis, le Japon, et les pays émergents dont la balance des paiements avec ces derniers a été libéralisée. Difficile donc, à mettre en œuvre. En revanche, l'inflation serait bien utile pour éroder aussi la valeur de tous les autres titres à taux fixes et de cette manière, pour purger plus rapidement un « *mistigri* » qui est loin de n'être logé que dans la dette publique de quelques pays.

Quatrième solution : racheter la dette grecque, soit en émettant des « *euro-bonds* », c'est à dire en la transformant en dette européenne mutualisée, soit via la BCE, soit via le « *Fonds de Stabilité* », soit directement via les trésors publics des États membres de l'Union. Quel que soit le moyen technique, cela revient à répartir ce que les grecs ne peuvent payer entre les autres citoyens européens. On discute beaucoup de technique sur ce point, les experts s'affrontent à longueur de colonnes, mais le vrai enjeu relève plus d'une discussion de marchands de tapis: comment se répartir la dette dont on décharge les grecs (et demain d'autres, éventuellement) entre européens ?

Tels sont donc les divers instruments que l'on peut théoriquement envisager (seuls ou en combinaison, bien évidemment) pour répondre à la question simple: « *Qui va payer ?* ».

A quoi il faut ajouter « et vite ! », car attendre, c'est on l'a dit se condamner à une croissance « molle » à la japonaise des années 90, mais c'est presque certainement aussi faire grossir la boule de neige du problème en le poussant devant soi et prendre un grand risque que la boule vous échappe et provoque une avalanche.

Peut être faut-il en arriver là, pour obliger les Etats et les institutions de l'Europe à se réformer profondément, condition pour qu'ils disciplinent les marchés. Certains, tel Paul Jorion, jugent la tâche impossible et annoncent donc l'effondrement final du capitalisme. Je ne me prononcerai pas ici sur ce point, ne serait ce que parce que ce que l'homme a fait, il lui est toujours possible de le refaire ou de le défaire. Je me placerai donc dans une position purement analytique des seules options « *réformistes* ».

**Quelle politique alors choisir?**

L'insistance mise jusqu'ici sur la solution un : « *faire payer les grecs jusqu'à ce qu'ils rendent gorge* », est en vérité assez fascinante.

En première analyse, il est difficile de ne pas la juger comme une sévère punition, infligée à la Grèce comme condition pour que les contribuables allemands ou français acceptent, à la fin de l'histoire, de payer une partie de la dette grecque. Comme si les Grecs en étaient les seuls responsables ! Ils le sont, certes, mais pas moins que ceux qui les ont laissé faire au sein de l'Union. Et ceci s'étend jusqu'à ceux, y compris beaucoup des Grecs eux-mêmes, qui ont fait entrer de façon évidemment prématurée la Grèce dans l'Union Européenne, au nom de Platon. Pour ce pays, ce fut en vérité une calamité. Son industrie n'y a pas survécu, ne lui laissant que les entrées de devises du tourisme et des fonds publics européens, dont il ne faut pourtant pas surestimer l'importance. Ces recettes rentières les ont englués dans leurs défauts bureaucratiques. Ils ont par ailleurs développé un racisme à l'égard des immigrés qui est l'un des plus extrêmes de l'Union. Rien de très brillant dans cette histoire, dont les grecs ordinaires sont les victimes, sauf à soutenir qu'un peuple est toujours responsable des gouvernements qu'il se donne, ce qu'en fin de compte je pense.

Pour juger de cette période, il n'est d'ailleurs qu'à analyser la différence de parcours entre la Grèce et la Turquie. Ces deux pays ont commencé par perdre beaucoup d'années, au grand bénéfice des marchands d'armes, à s'armer l'un contre l'autre alors qu'ils faisaient partie de la même alliance globale. L'un est rentré, sans vraiment de conditions et sans préparation réelle, dans l'Union Européenne et s'y enlise. L'autre a cherché à réunir les conditions sévères mises à son entrée, y parvient dans l'ensemble et se la voit pourtant refuser... et devient une puissance régionale. Résultat : Erdogan, le premier ministre turc, est l'idole des jeunes des printemps Arabes... et des hommes d'affaires modernes de ces pays. Les premiers ne voulaient pas la révolution au sens du XXème siècle, ils voulaient un État intègre, juste et efficace. Ce modèle d'État à leurs yeux désormais, c'est la Turquie. Pendant ce temps, la Grèce s'enfonce. Jusqu'où ? Cela dépendra des grecs eux-mêmes. Quand se révolteront-ils massivement contre ce qui leur est aujourd'hui imposé ?

N'écartons cependant pas trop vite l'hypothèse qu'aux yeux de beaucoup de grecs, de jeunes en particulier auxquels la Grèce dans l'Union n'a offert aucun avenir, le grand coup de pied dans la bureaucratie corrompue qu'exigent les bailleurs de fonds ne puisse leur apporter en vérité un précieux appui tactique. Peut-être l'Union rend-elle enfin service à la Grèce, par une ruse de l'histoire ? Quoiqu'il en soit, c'est l'affaire des grecs.

En attendant la troïka serre donc la vis et fait semblant de croire que cela va régler la question. Si cela explose, elle sera bien obligée de la régler enfin au plus vite, par une combinaison brutale des trois autres moyens cités.

Cependant, les trois moyens de sortir de la crise des dettes souveraines européennes ne sont pas équivalents. D'autres Etats européens sont endettés, crise économique engendrée par la crise financière aidant, à un point où leurs créanciers sont au bord de la crise de nerf.

Sans entrer dans le détail des débats qui font rage dans les journaux sérieux où les avis d'experts abondent, il me semble qu'on peut en tirer deux choses.

La première est que l'inflation, souvent évoquée, n'est pas maîtrisable dans un cadre multilatéral. C'est une fausse bonne solution. Il faudrait re cloisonner les systèmes financiers pour que cela fonctionne. Alors, pour la prochaine fois, peut être. Gardons l'idée en réserve, car c'est vraiment le moyen le plus puissant « d'euthanasie des rentiers ».

La seconde est que la solution du défaut comporte de forts risques de contagion de la panique des détenteurs spoliés vers d'autres dettes publiques, au premier rang celle de l'Italie, peut être ensuite celle de la France. Cela mettrait l'euro et donc l'Union à très rude épreuve. Le cout de son sauvetage, si du moins on souhaite la sauver, pourrait être alors beaucoup plus élevé que celui du rachat (ou de la garantie) de l'essentiel de la dette grecque dès aujourd'hui, sans attendre.

C'est donc une solution de type 4 qui s'impose si l'on veut sauver l'euro et l'Europe: il faut faire garantir la dette grecque par tous les européens. Le reste est affaire de mise en oeuvre technique et de discussions de marchands de tapis sur la répartition de la perte entre et au sein des pays.

### **L'explosion de la zone euro est-elle envisageable?**

Oui, si certains Etats le veulent. Mais qui le voudrait ? A priori, ce ne pourrait être que l'Allemagne, qui opérerait alors un revirement stratégique radical vers l'Europe de l'est et le Russie, ce qui a toujours été une

de ses tentations. Mais ce serait pour elle un pari très risqué.

Et du côté des peuples européens ? Le moment serait-il venu, comme le prônent certains courants politiques de l'extrême droite à la gauche, de pousser à la crise, en sortant de l'euro et revenant si nécessaire à un protectionnisme à l'égard des autres pays européens, dans le cadre d'une politique dite de « *démondialisation* »? Est ce là le moyen de refuser l'Europe telle qu'elle est et de bâtir enfin une Europe à la fois « *démocratique* » et « *des nations* »? A mon avis, non. Malgré des analyses et des avis d'experts - contradictoires certes, mais nombreux - qui permettent de se faire une idée assez précise des choix possibles et de leurs conséquences probables, il faut en effet reconnaître qu'aujourd'hui, le débat entre les partis de gouvernement reste dominé par le court terme et le sauve-qui-peut. Tandis que dans les partis de l'extrême droite, la « *démondialisation* » est associée à l'islamophobie et la xénophobie, et que dans les partis d'extrême gauche, elle n'a rien d'un programme étatique cohérent et relève donc largement de la démagogie. Il faut donc en conclure que le débat est loin d'être parvenu à produire des solutions alternatives dans l'opinion publique, opinion que les hommes politiques, après tout, ne font que refléter. Le pire, c'est à dire une crise économique et politique encore plus grave, pourrait dans ces conditions n'engendrer que des poussées xénophobes et identitaires détestables, et non pas un « sursaut populaire » pour une « Europe des peuples ».

Comme toujours dans les crises européennes jusqu'ici, la seule sortie praticable passerait donc par un renforcement des institutions et une centralisation des processus de décision et des hiérarchies. Ceci suppose des décisions bureaucratiques fortes, qui dans un premier temps ne seraient certainement pas populaires. Il faudrait en effet, dans le cadre européen actuel, se donner d'abord les moyens étatiques que la crise actuelle ne se reproduise plus.

Ces moyens sont doubles :

1) La police : Il faudrait que les Etats « *rigoureux* », dont les titres de dette sont de première qualité, puissent contraindre les politiques budgétaires des Etats « *laxistes* ». Il faudrait donc un pacte très renforcé de gestion coordonnée des finances publiques, avec des moyens de contrôle et de rétorsion crédibles. Pour l'illustrer, disons qu'il faudrait que l'Union puisse détenir, à l'égard de la Grèce par exemple mais aussi de tout autre Etat, le pouvoir de contrôle et de coercition d'un Etat à l'égard d'une de ses régions « *cigale* ». Certains parleraient à juste titre de « *mise sous tutelle* » du gouvernement grec. Si la Grèce préférerait alors sortir de l'Union et donc de l'Europe, ce serait son droit (et peut être son intérêt), mais l'Union devrait se protéger d'elle : pas question qu'elle devienne un cheval de Troie des pays émergents.

2) La réduction accélérée des grandes inégalités économiques entre pays membres et régions, par des politiques appropriées et puissantes.

Le principal défi économique de l'Europe est en effet ses très grandes inégalités internes. Elles sont la cause profonde de la crise actuelle de la dette souveraine et privée. En Europe, et c'est toute la difficulté, ces différences ne peuvent se combler par des transferts massifs de population, comme ce fut et c'est toujours le cas aux Etats Unis.

Cette voie est classique dans la construction européenne jusqu'ici : avancer dans la construction d'un marché unique avec la minimum indispensable de pouvoir supra national, laisser se développer les déséquilibres inhérents au caractère incomplet et contradictoire de l'avancée précédente (l'euro), et trouver dans l'urgence des moyens de sortie de ces déséquilibres par le renforcement des institutions et des règles communes, juste au bord de l'effondrement.

Pour réussir une fois de plus ce genre de rétablissement acrobatique, il faudra :

Une élite bureaucratique assez forte et unie (au moins en Allemagne, en France et dans quelques autres pays) pour faire un saut vers le fédéralisme, alors que les peuples n'en veulent aujourd'hui pas, en tout cas pas sans de très fortes « *garanties* ».

Après ce coup de force, légitimer cette politique par des résultats rapidement tangibles en terme de réduction du chômage et des inégalités en Europe, sinon les forces centrifuges se déchaîneront.

C'est pour cela qu'on ne peut pas éviter l'autre débat, sur les moyens pour les territoires européens de tirer nettement mieux parti qu'aujourd'hui de la mondialisation, donc sur la « *démondialisation* », puisque c'est le nom que lui donnent ses détracteurs les plus actifs aujourd'hui.

Il faut donc avancer en même temps sur les deux chantiers : de l'Europe sur elle-même et de l'Europe face au Monde.

« *Commerce des promesses* » (nouvelle édition 2009 au Seuil)

## **France, Italie, Espagne : qu'est ce qui a déclenché la dégradation des économies ?**

*On connaît les difficultés présentes de la France, de l'Italie et de l'Espagne : désindustrialisation (surtout en France et en Espagne), déficit extérieur, déficit public, croissance potentielle très faible, perte de parts de marché à l'exportation. Nous voulons regarder ici quand la dégradation de ces économies a commencé et ce qui a pu la provoquer :*

- l'entrée dans l'euro (arrêt de la possibilité de dévaluer) ?*
- la concurrence des pays émergents ?*
- la concurrence de l'Allemagne ?*
- de mauvaises politiques domestiques (fiscalité, formation des salaires, innovation, éducation) ?*

*Toutes ces explications jouent avec quelques exceptions (la France n'a pas dévalué dans les années 1990 ; la baisse des marges bénéficiaires de l'industrie et le poids des charges sociales jouent surtout en France, l'insuffisance de l'effort d'innovation en Espagne et en Italie.*

RECHERCHE ECONOMIQUE

Rédacteur :

*Patrick ARTUS*

## AGENDA

### ACTUALITÉS D'ALAIN BADIOU

[fNi] Circulaire d'Alain Badiou...

Chère amie, cher ami,

Voici un possible petit programme mélangé, de sorties et de lectures :

1. Le mardi 8 novembre, dans la Salle Dussane (ENS 45 rue d'Ulm), à partir de 18h, se tiendra (à l'occasion de la sortie des « *Écrits juifs* » de Hannah Arendt, dans la collection « Ouvertures » que Barbara Cassin et moi-même dirigeons chez Fayard) une séance consacrée aux langues de l'exil, co-organisée par Barbara Cassin et Marc Crépon.

En voici le programme :

- 18h. Ouverture : Barbara Cassin et Marc Crépon
- 18h15. Projection du film : « Zur Person » : Hannah Arendt, entretien avec Günther Gaus
- 18h45. Sylvie Courtine-Denamy : Les Écrits juifs de Hannah Arendt : Quand croire, c'est faire
- 19h30. Barbara Cassin : « La chancelante équivoque du monde »
- 20h15. Marc Crépon : « Et personne ici ne sait qui je suis », la voix des émigrants, H. Arendt , W. G. Sebald, G. Perec
- 21h. Alain Badiou : Les langues de l'exil, entre contrainte et création.

2. Le mercredi 9 novembre, toujours dans la salle Dussane, entre 20h et 22h, se tiendra la première séance de mon séminaire de cette année. Le titre est le même que celui de l'année dernière (*Que signifie l'expression « changer le monde » ?*). Nous insisterons cette année sur les équivoques du mot « changer », en montrant qu'un vrai changement est une chose, pour parler comme Spinoza, « rare et difficile ».

3. Certains thèmes de mon séminaire de l'année dernière ont été repris dans le petit livre que j'ai publié récemment aux Éditions Lignes, en guise de *Circonstances 6*, sous le titre *Le réveil de l'Histoire*.

4. Le lundi 14 novembre, au Théâtre de l'Ouest Parisien, aura lieu à 20h – dans le cadre d'une série titrée « Vivre dans la cité » – une séance consacrée à ma version de *La République* de Platon (dont on a amplement entendu parler dans mon séminaire depuis 2007). Gunther Gohran animera la soirée, et d'importants extraits seront lus par le comédien Alain Libolt.

5. Le livre lui-même (Alain Badiou, *La République de Platon*) sortira chez Fayard le 4 janvier 2012.

6. En attendant, on pourra lire :

- Autour de Badiou, actes des « Journées Badiou » d'octobre 2010, qui sort ces jours-ci chez Germina.
- Alain Badiou, *Entretiens 1 (1981-1996)*, qui sort chez Nous et sera en librairie le 16 novembre.

### SÉMINAIRE *BABEL* (LA MUSIQUE CONTEMPORAINE ET LES LANGUES) : LE TAJWÎD

Samedi 12 novembre 2011, 15h  
 École Normale Supérieure (45 rue d'Ulm, Paris)  
 Salle de séminaire du CIRPHLES (USR - 3308)  
 Département de philosophie - Sous-sol du Pavillon Pasteur

**François Nicolas** : *Quelles conséquences musicales tirer du fait que, contrairement au grégorien, le tajwîd ne se thématise pas comme musique ?*

#### Argumentaire

À comparer le simple avant-propos de deux fascicules d'enseignement (respectivement du grégorien <sup>1</sup> et du

<sup>1</sup> *Première Année de Chant Grégorien*, Dom Eugène Cardine (Institut pontifical de musique sacrée, Rome, 1975)

*tajwîd*<sup>2</sup>), un écart saute aux yeux : le grégorien se présente comme « chant » doté d'une « musicalité » destinée à servir la spiritualité d'une prière quand le *tajwîd* se présente comme « embellissement » d'une « récitation » destinée à restituer le plus exactement possible la figure sonore originelle d'une révélation.

Dans le premier cas, le chant est considéré comme doté d'une autonomie relative qui prend la forme immédiate – elle fait l'objet du premier chapitre<sup>3</sup> – d'une notation musicale spécifique (les neumes). Dans le second, l'embellissement sonore qu'apporte la « psalmodie » doit rester en tout point subordonné à la « précision » (*taHqîq*) « dynamique » (*Hadr*) d'une élocution correcte (*tartil*), le *tajwîd* étant ainsi étroitement normé par une phono-*logique* qui constitue la première partie de son apprentissage<sup>4</sup>.

Au total, le grégorien se réfléchit comme musique (dotée de son écriture propre) au service d'une prière inventant son adresse personnelle quand le *tajwîd* se réfléchit comme embellissement sonore (noté phonologiquement<sup>5</sup>) assujetti à la profération du texte sacré et soumis à sa glorification.

Il va de soi que cet écart concerne directement la différence des textes concernés : le grégorien chante des prières que la communauté chrétienne a établies pour mieux l'adresser à son dieu (psaumes, déclarations de foi...) quand le *tajwîd* restitue une parole qu'un dieu unique a adressé oralement (via la voix de l'ange Gabriel) au premier des musulmans (et qui ne fut transcrite qu'ultérieurement). Le chœur grégorien exprime une foi collective par le chant quand le récitant musulman supporte, de sa voix individuellement cantillée, la descente renouvelée d'une révélation transcendante.

Il va également de soi que cet écart relève de théologies (ou intelligences de la foi) sensiblement différentes : le grégorien est une oraison chantée, ancrée dans une problématique de l'Incarnation (l'homme-Jésus, Fils de Dieu, est Christ-médiateur) quand le *tajwîd* est une récitation ornée se soumettant à la Révélation, nécessairement claire-obscur, d'une Transcendance absolue.

Le chant grégorien invente ainsi la prière d'un chrétien qui monte vers un dieu incarné quand la récitation coranique actualise une parole descendue en se soumettant à la matérialité opaque d'une divulgation transcendante.

Force est de constater que cet écart subjectif se matérialise (« s'objective ») en d'importants contrastes acoustiques.

D'un côté, il est vrai que grégorien et *tajwîd*, ne pratiquant pas de la même manière la musicalisation du sonore, n'engendrent pas les mêmes « objets » acoustiques.

Voir à ce titre la différence de mélismes auxquels donne lieu la profération respective des mots formellement apparentés « Alléluia » et « Allah » : le *tajwîd* interdit explicitement un allongement excessif de la seconde voyelle « a » du mot *allâh*<sup>6</sup> quand le grégorien ne se prive pas de laisser, dans le mot *alleluia*, la même voyelle s'allonger *ad libitum*, au risque assumé que sa contribution à la signification lexicale se dissolve au fil d'arabesques sans limites...

D'un autre côté, une appréhension positiviste pourra toujours en appeler d'une même transcription musicale des deux flux sonores – et singulièrement du *tajwîd* – pour arguer qu'il s'agit bien là, dans les deux cas, de musique, et ce quoiqu'en disent et surtout qu'en veuillent ceux qui le pratiquent<sup>7</sup>.

N'ayant nulle envie de m'engager, en ce point, dans des débats aussi académiquement scolastiques ou inutilement érudits<sup>8</sup> que musicalement stériles (du type : « qu'est-ce que la musique ? »<sup>9</sup>), je m'attacherai à

<sup>2</sup> *Les règles du tajwîd simplifiées (Manuel d'apprentissage destiné aux élèves des écoles coraniques)*, Yahia al Ghoutani (Sana, 2009)

<sup>3</sup> « Chapitre I : La notation grégorienne dans nos livres. »

<sup>4</sup> « Les règles du *nûn* et du *mîm* non vocalisés, du *tanwîn* et du *râ*, ... » (où « *nûn* », « *mîm* », « *râ* », « *tanwîn* » nomment des lettres de la langue arabe).

<sup>5</sup> Dans les publications contemporaines, cette notation se fait selon un code de couleurs affectant certaines lettres : le rouge pour l'allongement, le bleu pour l'emphase, le vert pour la nasalisation, le gris pour la non-prononciation...

<sup>6</sup> Elle ne saurait durer plus de 8 fois la valeur brève (soit une ronde si la brève vaut une croche)

<sup>7</sup> L'intérêt de ces transcriptions – on en présentera durant la séance – est patent pour mieux saisir les différents mélismes ainsi produits. Mais une chose est de comprendre la structuration musicale possible de la cantillation coranique, une autre est de la prôner comme autonomisation de ce chant, comme prescription venant violenter la logique non musicale de cette cantillation.

<sup>8</sup> Michel Foucault (1975) : « *Que le travail que je vous ai présenté ait eu cette allure à la fois fragmentaire, répétitive et discontinue, cela correspondrait bien à quelque chose qu'on pourrait appeler une "paresse fiévreuse", celle qui affecte caractériellement les amoureux des bibliothèques, des documents, des références, des écritures poussiéreuses, des*

deux questions de musicien, plus précisément de compositeur (plutôt que de musicologue).

- Peut-on faire entrer dans la musique contemporaine le *tajwīd* comme on a pu y faire entrer le grégorien mais sans pour autant brutaliser cette cantillation (en la soumettant à une musicalisation exogène), en préservant plutôt son autonomie (syntaxique et sémantique) de profération textuelle ?
- S'il ne s'agit pas pour moi de mobiliser la récitation du Coran comme telle mais plutôt de cantiller une langue arabe classique énonçant des considérations « profanes » sur notre temps présent, jusqu'où est-il musicalement possible de suivre le modèle phonologique du *tajwīd* en sorte de composer une cantillation « *tajwidée* » susceptible d'être incorporée comme telle – comme flux sonore organisé de façon non musicale - dans une œuvre musicale contemporaine ?

D'où un programme d'exposition en trois temps :

- d'abord présenter en détail (écriture et exemples sonores à l'appui), à des non-familiers de la langue arabe <sup>10</sup>, la logique spécifique du *tajwīd* ;
- se demander ensuite ce qui, de cette phono-*logique* du *tajwīd*, reste irréductiblement attaché à la spécificité du texte coranique et ce qui, a contrario, en serait « exportable » ou généralisable à des textes et contextes non religieux ;
- enfin préciser ce que *faire entrer dans la musique contemporaine une langue arabe classique ainsi « tajwidée »* pourrait vouloir musicalement dire (*pourquoi ? , comment ? ...*)

On engagera tout ceci sous le signe d'une maxime d'inspiration adornienne qui acquiert une pertinence toute particulière dans les très sombres temps <sup>11</sup> qu'engagent cette seconde décennie du XXI<sup>e</sup> siècle : « *La musique a aujourd'hui besoin de quelque chose qui lui est hétérogène pour rester art.* » <sup>12</sup>

Il s'agit, en l'occurrence, de faire entrer l'hétérogène sonore de la grande langue arabe classique dans la musique contemporaine en sorte d'en fertiliser un nouveau cours artistique susceptible de se tenir à hauteur des exigences que ces nouveaux temps prescrivent à la pensée.

On comprend qu'un tel projet implique ultimement de clarifier comment autonomies relatives de la musique (contemporaine) et de la langue (arabe) sont susceptibles de coexister au sein d'une même œuvre *musicale* (qu'on nommera, de ce fait, *composite*) c'est-à-dire sous la responsabilité d'ensemble de la seule pensée musicale.

\*

*textes qui ne sont jamais lus, des livres qui, à peine imprimés, sont refermés et dorment ensuite sur des rayons dont ils ne sont tirés que quelques siècles plus tard. Tout cela conviendrait bien à l'inertie affairée de ceux qui professent un savoir pour rien, une sorte de savoir somptuaire, une richesse de parvenu dont les signes extérieurs, vous le savez bien, on les trouve disposés en bas des pages. Cela conviendrait à tous ceux qui se sentent solidaires d'une des sociétés secrètes sans doute les plus anciennes, les plus caractéristiques aussi, de l'Occident, une de ces sociétés secrètes étrangement indestructibles, inconnues, me semble-t-il, dans l'Antiquité et qui se sont formées tôt dans le christianisme, à l'époque des premiers couvents sans doute, aux confins des invasions, des incendies et des forêts. Je veux parler de la grande, tendre et chaleureuse franc-maçonnerie de l'érudition inutile.* » (*Il faut défendre la société*, 1976 ; Hautes Études / Gallimard-Seuil, p. 6)

<sup>9</sup> Redisons-le : un musicien (soit, par définition, celui qui fait de la musique) ne se soucie nullement de définir la musique, pas plus que l'amant (faisant l'amour), le militant (faisant de la politique), le *working mathematician* ne se soucient respectivement de définir l'amour, la politique ou la mathématique...

<sup>10</sup> Rappel. En matière de langue arabe, il convient de distinguer trois (et non deux) types de situation : la langue arabe *classique* (ou *littéraire*) qui est exemplairement celle du Coran ; la langue arabe *moderne* (ou *standard*) qui est exemplairement celle des médias ; les arabes *dialectaux* (leur décompte dépend des critères retenus en matière de « compte-pour-un ») qui constituent les seules langues maternelles effectives.

<sup>11</sup> Leur caractère profondément troublé concerne aussi bien la musique (entendue ici comme art universel, non comme émiettement de cultures particulières) que plus largement l'humanité en son destin politique commun...

<sup>12</sup> Cet « adornoïsme » est démarqué de la réflexion suivante d'Adorno : « L'art a besoin de quelque chose qui lui est hétérogène pour devenir art. » *'Kunst bedarf eines ihr Heterogenen, um es zu werden.'* (*L'art et les arts*, 1966).

Paul Celan a, pour son propre compte, remarqué lui aussi cet énoncé (voir le relevé minutieux de sa bibliothèque : *La bibliothèque philosophique de Paul Celan – Catalogue raisonné* ; éditions rue d'Ulm, 2004 - p. 263).

## MÉMOIRE DU COMMUNISME

« *Ceux qui furent aux choses n'en disent point l'usure ni la cendre.* » Saint-John-Perse

### LE PETIT LIVRE ROUGE...

Comme indiqué dans le précédent *Qui-vive*, la parution d'un livre (Taschen) sur les affiches chinoises m'a incité à réouvrir le *Petit livre rouge*.

Il est composé de 33 chapitres, et certains de leurs titres restent aujourd'hui susceptibles d'éveiller la curiosité du lecteur :

- *XV. Les « trois démocraties »*
- *XIX. L'héroïsme révolutionnaire*
- *XXIV. L'auto-éducation idéologique*
- *XXXIII. L'étude*

Je voudrais ici m'en servir pour poser à nouveaux frais la question suivante : qu'en est-il aujourd'hui des communistes en un temps sans communisme organisé ?

Je m'explique.

Le Petit livre rouge (PLR) commence par un chapitre consacré au « Parti communiste ».

Il transpose l'énoncé léniniste (« Pour faire la révolution, il faut un parti révolutionnaire » - 2° citation du PLR) en l'énoncé maoïste implicite suivant : « Pour construire le communisme, il faut un parti communiste ». Comme l'on sait, la figure du Parti n'a pas survécu à (l'échec de) la Révolution culturelle. Reste à tout le moins valable l'énoncé implicite suivant : « Pas de communisme sans communistes ! ».

D'où deux maximes apparemment inverses, en vérité légèrement décalées, qui sont les suivantes :

- C'est le communisme qui fait le communiste (tout comme c'est la musique qui fait le musicien – énoncé, au passage, qui se trouve explicitement sous la plume de Karl Marx dans ses *Manuscrits de 1844*).
- Sans communistes, pas de communisme (tout comme, là encore, il ne saurait y avoir de musique sans musiciens...).

La première maxime est claire : c'est elle qui, par exemple, préside à cette rubrique « mémoire du communisme ».

La seconde l'est moins dans notre situation présente : quel sens y a-t-il aujourd'hui à se dire « communiste » lors même qu'il n'y a pas de communisme organisé, qu'il n'y a tout au plus que ce qu'Alain Badiou appelle, à partir des « émeutes » arabes « un communisme de mouvement » (pour l'opposer à un communisme de parti, et a fortiori à un inexistant communisme d'État – « État communiste » est un oxymore, comme « cercle carré »).

C'est donc sur ce point que je voudrais livrer ici quelques réflexions personnelles, offertes à la discussion.

### « COMMUNISTE » AUJOURD'HUI ?

« *Je reprends à partir du mot "communiste".* » Jean-Marie Gleize (2011)

Demandons-nous : qu'est-ce que se dire communiste aujourd'hui ?

Ou encore, pour paraphraser Alain B. : « De quoi communiste peut-il aujourd'hui redevenir le nom ? »

Le PLR consacre tout un chapitre (le XXVIII° : « Les communistes » - chapitre distinct donc du premier chapitre « Le parti communiste ») à l'examen des qualités et défauts propres aux communistes.

### Comment se « mérite le nom de communiste »...

Pour l'essentiel, je retiendrai les qualités suivantes (les défauts aujourd'hui m'importent peu : ils n'existent qu'à être les défauts *de communistes* ; or mon point tient précisément au fait qu'il n'y a plus guère de communistes et donc plus guère de défauts afférents...), qualités de celui « qui méritera le nom de communiste » (p. 297)

- il s'oriente selon « des principes justes » (297) ;
- il est un ami ferme de la vérité « car toute vérité s'accorde avec les intérêts du peuple » (299) ;
- il allie étude et « sens pratique » (300) ;

- il saisit une situation « sans idée préconçue » (301) ;
- il se pose, en toute chose, « la question du pourquoi » (299) ;
- il privilégie « la chose publique » (298), les « intérêts de l'ensemble » (299) sur les intérêts privés ;
- il met au poste de commandement le point de vue d'ensemble plutôt que des impératifs particuliers ;
- il est « ami des masses » (301) et s'en instruit en même temps qu'il les éduque ;
- il doit « braver les tempêtes et voir le monde en face » (303)

### *Aujourd'hui ?*

En ce sens (qu'on continuera de dire « maoïste »), « communiste » serait aujourd'hui le nom d'une manière d'orienter la pensée, d'une manière d'orienter la longue marche pour édifier une nouvelle Idée du communisme.

Cette manière proprement « communiste » serait marquée des traits suivants :

- elle se base sur un travail acharné, qui combine l'étude assidue à la pratique locale persévérante ;
- elle affronte le travail anonyme, la contribution générique, l'apport incognito, la participation quelconque ;
- elle s'oriente selon le point de vue d'ensemble, selon la prescription d'« un seul monde » ;
- elle privilégie le long cours sur l'assaut immédiat, la longue marche sur l'action spontanée, la défense stratégique sur l'émeute tactique ;
- elle enquête sur ce qu'organiser peut vouloir redire à nouveaux frais comme nouveaux types de collectifs ;
- elle est sur le qui-vive de ce qui, dans les troubles traversés et tempêtes bravées, mérite de s'appeler « politique ».

Tout ceci est bien général, j'en conviens, et plus idéologique qu'à proprement parler politique. C'est – il est vrai – qu'il faut être au clair en matière idéologique pour pouvoir l'être ensuite en matière politique (cela constitue une autre leçon de la Révolution Culturelle et du PLR...).

### *Une proposition ?*

S'agirait-il, renouant comme toujours avec les choses au point même elles se sont interrompues, de réactiver aujourd'hui le vieux projet d'une union des communistes ?

J'ai appartenu il y a bien longtemps au « groupe pour la fondation de l'Union des communistes de France (marxistes-léninistes) ». Peut-être s'agirait-il alors d'inscrire, à l'horizon de notre moment actuel, le projet d'un *Groupe européen pour la fondation de l'Union internationale des communistes*...

الْمَجْمُوعَةُ الْأُورُوبِيَّةُ لِتَأْسِيسِ وَحَدَةِ الشُّيُوعِيِّينَ الْأُمَّمِيَّةِ

Idée saugrenue ?

« Chacun peut donner son avis même s'il se trompe. [...] Nul n'est coupable pour avoir parlé. »  
Mao-Tse-Toung (*Petit livre rouge* – XV. Les “trois démocraties” ; p. 180)

## COMME L'ANCIEN ET LE NOUVEAU TESTAMENTS, LE CORAN DONNE À PENSER...

(Rubrique anti-islamophobie)

### SE COMPORTER EN ÉTERNEL...

Un *hadith* (ou *propos rapporté*) attribué tantôt à Mahomet (*muhammad*), tantôt à Ali (*ʿalī*) [VII<sup>e</sup> siècle donc], énonce ceci :

« *Œuvre pour ton monde comme si tu vivais éternellement !* »

إِعْمَلْ لِدُنْيَاكَ كَأَنَّكَ تَعِيشُ أَبَدًا

La parenté avec les maximes philosophiques, d'Aristote à Badiou en passant par Spinoza, est manifeste :

- « *Il faut, autant qu'il est possible, se conduire en immortel et tout faire pour vivre de la vie de ce qu'il y a en nous de plus haut.* » Aristote (*Éthique à Nicomaque*)
- « *Nous sentons et savons d'expérience que nous sommes éternels* » Spinoza (*Éthique*)<sup>13</sup>
- Alain Badiou : *vivre à hauteur des vérités éternelles dont nous sommes capables.*

D'autres penseurs musulmans – comme bien des penseurs chrétiens et, j'imagine, juifs (mais je m'intéresse moins à cette composante de la pensée religieuse) - ont énoncé des impératifs semblables. Par exemple Nasîr al-Dîn al-Tûsi, dans son *Éthique à Nâsir*, a reformulé (XIII<sup>e</sup> siècle) en des termes chiïtes l'exigence aristotélécienne d'une vie qui ne réduise pas aux plaisirs tranquilles et apprenne à se tenir à hauteur de ce qu'il y a en l'homme de divin...<sup>14</sup>

Mais notre phrase n'est que la première du propos, et le *hadith* complet n'est pas moins intéressant.

### LE CROISEMENT D'UN DOUBLE « COMME SI »...

Le *hadith* complet est celui-ci :

« *Œuvre pour ton monde comme si tu vivais éternellement  
Et œuvre pour ton au-delà comme si tu mourrais demain !* »

إِعْمَلْ لِدُنْيَاكَ كَأَنَّكَ تَعِيشُ أَبَدًا

وَأَعْمَلْ لِآخِرَتِكَ كَأَنَّكَ تَمُوتُ غَدًا

Le propos se noue ainsi autour d'un double « comme si », qui inscrit le croisement de deux fictions *a priori* incompatibles (ici l'éternité d'un mortel...) pour mieux caractériser *a posteriori* (au futur antérieur) la voie/voix d'un sujet.

Mieux : l'énoncé complet organise la conjonction paradoxale (l'éternité d'un mortel) de deux connexions elles-mêmes paradoxales : la conjonction d'une éternité connectée à une localisation (première partie) et d'une fugacité connectée à un outrepassement (deuxième partie).

Il me semble que cette structure – croisement de deux paradoxes transversaux (si ce n'est orthogonaux) – constitue une figure capitale de la pensée du sujet comme pulsation écartelée. Je me contenterai ici d'indexer la fertilité de cette figure par deux maximes apparentées.

- L'une nous vient du jésuite hongrois Hevenesi qui publia en 1705 un recueil de maximes intitulé *Scintillæ ignatianæ* et dans lequel on trouve cette règle d'agir :

*Voici la première règle de l'agir : fie-toi à Dieu comme si le succès des choses dépendait tout entier de toi, et en rien de Dieu ; alors pourtant mets-y tout ton labeur comme si Dieu seul allait tout faire, toi rien.*<sup>15</sup>

- L'autre nous vient du philosophe Maurice Blondel qui décrit (au début cette fois du XX<sup>e</sup> siècle) sa subjectivité de philosophe selon un chiasme semblable :

<sup>13</sup> *Sentimus, experimurque, nos æternos esse.*

<sup>14</sup> Voir Christian Jambet : *La grande résurrection d'Alamût*

<sup>15</sup> *Hæc prima sit agendorum regula : sic Deo fide quasi rerum successus omnis a te, nihil a Deo penderet ; ita tamen iis operam omnem admove quasi tu nihil, Deus omnia solus sit factururus.*

« Ma conduite a toujours été inspirée par un double dessein, sans que cette dualité même ait gêné en rien mon action, loin de là. D'une part, en effet, je me suis comporté comme si je devais toujours demeurer dans la voie philosophique, laïque et universitaire où je me trouvais engagé, et je sentais que c'était bien. D'autre part, j'ai toujours gardé autant d'indépendance de pensée, de parole et de conduite que si j'avais dû, dès le lendemain, quitter l'Université. ».

Comme on le voit donc, cet *hadith* donne à penser...

\*

---